

RAPPORT ANNUEL

Conseil d'établissement

2025-2026







INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d'établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.

Conformément à l'article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d'un conseil d'établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l'article 82 de la LIP, le conseil d'établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

Présentation à la population

Conformément à l'article 83 de la LIP, le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l'établissement.

Notes pour la rédaction

Les notes destinées à la personne responsable de la rédaction sont écrites en vert et en italique. Elles sont à supprimer au moment voulu. Les phrases débutant par un verbe à l'infinitif représentent des éléments prescrits dans le Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d'un conseil d'établissement.



Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	9
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	9
2. Bilan des activités du conseil d'établissement.....	9
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement	9
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	9
2.3 Résultats obtenus.....	
Annexes.....	8



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE du conseil d'établissement

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Chers parents,

Au nom des membres du conseil d'établissement, il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel du conseil d'établissement.

Une autre année scolaire s'achève, une année remplie de défis, de projets et de réussites que chacun a su relever avec engagement et détermination.

Je tiens à remercier chaleureusement toute l'équipe-école. Voir ces personnes dévouées mettre tout en œuvre pour accompagner nos enfants, les aider à s'épanouir et à devenir la meilleure version d'eux-mêmes est au cœur même de la mission éducative de notre école et de la réussite de nos élèves.

Je souhaite également remercier tous les parents qui contribuent, de près ou de loin, au parcours scolaire de leur enfant, que ce soit par leur soutien quotidien, leur présence ou encore leur implication bénévole. Votre collaboration est précieuse et essentielle à la vitalité de notre milieu scolaire.

Alors que l'année scolaire 2025-2026 tire à sa fin, le dépôt du rapport annuel du conseil d'établissement nous offre l'occasion de faire un retour sur les décisions prises au cours de l'année ainsi que sur les principaux événements qui ont marqué la vie de notre école. Ce rapport vous permettra également de prendre connaissance des différents projets et dossiers qui ont été étudiés et réalisés.

J'en profite également pour vous inviter à participer à notre prochaine assemblée générale annuelle, qui se tiendra en septembre prochain. Nous espérons vous y accueillir en grand nombre.

Au nom de tous les membres du conseil d'établissement, nous vous souhaitons un été rempli de bonheur, de repos et de précieux moments en famille. Profitez pleinement de cette période pour vous ressourcer.

Bonne lecture!

Sébastien Noël
Président du conseil d'établissement

Voici le portrait de l'école Saint-Noël qui a accueilli cette année 502 élèves se divisant en 25 groupes répartis de la façon suivante :

Saint-Noël 8^e avenue

- Deux classes de préscolaire 4 ans : 33 élèves
- Quatre classes de préscolaire 5 ans : 51 élèves
- Quatre classes de 1^{re} année : 69 élèves
- Trois classes de 2^e année : 70 élèves
- Trois classes de 3^e année : 72 élèves
- Trois classes de 4^e année : 66 élèves

Polyvalente de Thetford Mines Saint-Noël (PTM)

- Trois classes de 5^e année : 63 élèves
- Trois classes de 6^e année : 62 élèves



Service de garde et service du midi

En 2025-2026, le service de garde de Saint-Noël, compte 201 élèves à temps plein ainsi que 50 élèves fréquentant le service de façon sporadique. En ce qui a trait aux élèves dineurs, en plus des 201 dineurs du service de garde viennent s'ajouter 149 dineurs pour Saint-Noël pour un total de 350 dineurs par midi et pour PTM 115 dineurs sont présents chaque midi. Il s'agit d'un défi quotidien d'assurer un service sécuritaire et de qualité tous les jours de l'année scolaire.

Saint-Noël c'est une direction et deux directions adjointes, deux secrétaires, 25 titulaires de classe, 2 orthopédagogues, 3 enseignantes assurant les % de tâche ainsi que les ajouts en aide à l'apprentissage, 3 spécialistes en éducation physique, 2 enseignantes en anglais, une spécialiste en arts plastiques et une en art dramatique, 1 conseillère en rééducation, 1 psychologue à temps partiel, 11 éducatrices spécialisées, 1 responsable du service de garde, 1 éducatrice classe principale et 11 éducateurs en service de garde ainsi que 10 surveillants d'élèves.



1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Sébastien Noël	Président, représentant au comité de parents (2 ans)
Amélie Lachance	Vice-présidente (2 ans)
Geneviève Couture	Parent (2 ans)
Élyse Boisclair-Fecteau	Parent (2 ans)
Bernard-André Blanchet	Parent (1 an)
Ghislain Agadjihouede	Parent (2 ans)
Katherine Donovan	Enseignante (1 an)
Andrée-Ann Giroux	Enseignante (1 an)
Alexandra Labbé	Enseignante (1 an)
Sandra Beaudoin	Responsable du service de garde (1 an)
Lisa Vachon	Coordonnatrice PP (1 an)
Isabelle Perron	Technicienne en éducation spécialisée (1 an)
Julie Vachon	Directrice adjointe
Marie-Ève Champagne	Directrice

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date jour/mois/année	Type de séance Préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
11 septembre 2025	Assemblée annuelle
17 octobre 2025	Ordinaire
16 décembre 2025	Ordinaire
17 février 2026	Ordinaire
12 mai 2026	Ordinaire
16 juin 2026	Ordinaire



2.2 Activités réalisées et décisions prises

Tout au long de l'année, le conseil d'établissement a pris diverses décisions en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les décisions et discussions menées au sein du conseil d'établissement de l'école sont toujours guidées par une seule priorité, soit le bien-être et la réussite des élèves. Chaque choix et débat sont soigneusement évalués en fonction de son impact potentiel sur les enfants, afin de garantir que les actions entreprises favorisent leur plein développement académique et personnel.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	Avril 2024	Adoption	Le nouveau projet éducatif de l'école a été adopté en avril 2024. Il est vécu et en constante évolution jusqu'en 2027.
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Juin 2026	Adoption	Le plan de lutte a été révisé en profondeur en 2023. Une version synthèse sera dans l'agenda (2 ^e et 3 ^e cycle) et dans le document remis aux parents du préscolaire et du 1 ^{er} cycle. Il sera disponible en version complète sur le site web d'ici la rentrée scolaire. En 2024-2025, le volet violence à caractère sexuel a été ajouté comme demandé par le MEQ. Un bilan a été partagé au CÉ de juin 2026.
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Mai/juin 2026	Approbation	Une modification des règles de conduite a été présentée aux membres en mai 2026. Ces modifications portent sur le civisme à l'école et l'utilisation des appareils mobiles personnels. Également en juin, une présentation de la matrice SCP et des règlements figurant dans l'agenda est faite.
Approbation des contributions financières exigées	Mai 2026	Approbation	Les coûts liés à la surveillance du midi ont été approuvés en mai selon ce qui a été déterminé au CA.
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Mai 2026	Adopté	Les principes ont été établis et transmis au personnel.
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Juin 2026	Approbation	Les listes sont présentées au dernier conseil d'établissement de l'année. Si des modifications sont nécessaires, les enseignants sont avisés et les listes sont transmises aux parents avant la rentrée.
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Octobre 2025	Adopté	Le document de régie interne a été présenté aux parents en octobre 2025. Il le sera de nouveau en début d'année scolaire. En juin 2026, la tarification du SDG (régulier, sporadique, journée pédagogique) a été déterminée.
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	Aucun avis n'a été demandé.		
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)	Octobre 2025	Consultation	Comme l'an dernier, un sous-comité composé de parents, d'enseignants et d'une technicienne en éducation spécialisée (TES) ne siégeant pas au conseil d'établissement a pris en charge l'organisation du triathlon. Cet événement vise à promouvoir les saines habitudes de vie, le dépassement de soi et la persévérance chez les élèves, tout en permettant de recueillir des fonds au profit de l'école.
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	Mai 2025	L'acte d'établissement a été modifié en mai l'an dernier pour le pavillon de PTM à l'effet que le laboratoire informatique qui est actuellement partagé avec Plein-Soleil devient une classe de 6 ^e année de Saint-Noël uniquement. Pas de modification pour l'année 2025-2026.	
Consultation sur les critères de sélection de la direction	Les membres du C.E. ont été consultés et ont transmis leur avis à la direction générale en juin 2025.		

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Informations aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Dans l'Infofamille de la rentrée, un message sera indiqué.		
Transmission de documents à l'intention des parents	Le rapport annuel et autres documents importants seront disponibles sur le site web de l'école.		
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	Aucune modalité particulière concernant le régime pédagogique n'a été approuvée au conseil d'établissement. Le programme du baccalauréat international est dispensé depuis 2009.		
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Mai/Juin 2026	Approbation	Le choix des manuels scolaires et du matériel didactique a été présenté aux parents du CÉ en juin. Les enseignants avaient reçu les indications afin de respecter le montant maximal de 120\$ pour le choix de leur matériel ainsi que la demande de tendre à l'uniformité entre les niveaux.
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études.	Aucune modalité particulière quant à l'enrichissement ou l'adaptation des objectifs ou des contenus des programmes d'étude n'a été approuvée au CÉ. Le programme du baccalauréat international est dispensé depuis 2009 et l'enseignement doit se vivre à travers les différents modules de recherche chaque année. Des ajouts avec les mesures dédiées sont faits depuis 6 ans pour soutenir les apprentissages des élèves.		
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	Les contenus de sexualité vus au préscolaire et au primaire sont maintenant inclus dans le programme de CCQ. En décembre 2025, Le CÉ a approuvé les contenus en orientation scolaire et professionnelle (COPS)		
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Février 2026	Approbation	Les grilles-matières de la 8 ^e avenue et de PTM ont été approuvées lors de la réunion de février.
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors horaire ou hors école) (Concentration sportive)	Tout au long de l'année	Approbation	À chaque réunion, les activités et les sorties éducatives ont été présentées et approuvées. La majorité est en lien avec le PP et a été approuvée en décembre.
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers	Les services complémentaires n'ont présenté aucun programme particulier.		
Consultation des parents	Il n'y a pas eu de consultation de parents cette année		
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	Mars /Avril 2026	Consultation	Au cours des mois de mars et d'avril 2026, tous les élèves du primaire, de la 1 ^{re} à la 6 ^e année, ont été appelés à compléter un questionnaire portant sur le climat scolaire. Les membres du personnel ont également participé à cette démarche en répondant au questionnaire qui leur était destiné.
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	Cette année, le recrutement de bénévoles et de partenaires pour offrir des activités parascolaires le midi s'est avéré plus difficile ce qui a eu une incidence directe sur l'offre proposée aux élèves. Pour PTM, un partenariat avec la polyvalente de Thetford Mines a été orchestré afin de faire vivre à nos élèves une plus grande gamme d'activités sportives. Les activités parascolaires du midi offerts aux élèves du 3^e cycle à l'hiver 2026 étaient des midis sportifs (en collaboration avec les Montagnards de 4^e et 5^e secondaire : plusieurs sports ont été explorés). Il y a aussi eu des midis de natation. Du côté de la 8^e avenue, le cheerleading RSEQ a débuté à l'automne et s'est poursuivi jusqu'en mai. Les autres activités parascolaires ont débuté à l'hiver. La chorale, les ateliers de cuisine, l'initiation au cheerleading ainsi que les stations fun (activités sportives variées) sont les activités qui ont été offertes. En janvier et en mars, l'équipe de cheerleading RSEQ a participé aux différentes compétitions régionales à l'Académie St-Louis de Lévis. Notre équipe <i>Lions</i> est composée d'un maximum de 30 élèves de la 1^{re} à la 6^e année. En mai, l'équipe a aussi participé pour la première fois aux Nationaux. Cette importante compétition a eu lieu à Ottawa et les athlètes ont terminé 2^e de leur catégorie. L'équipe est entraînée par Isabelle Perron et Valérie Larochelle, deux entraîneuses accréditées en Cheerleading. Au mois de mai, plusieurs élèves ont pris part à la 3^e édition de <i>St-Noël en spectacle</i>, présentée à la salle Dussault de la polyvalente. Ce projet, orchestré par l'équipe de T.E.S., a mobilisé les participants depuis l'automne. La représentation a attiré encore une fois plus de 600 spectateurs, ce qui témoigne de l'engouement suscité par l'événement. Fort de cette belle réussite, une 4^e édition a déjà été confirmée.		
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	Aucun contrat pour cette année.		
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la	L'entente avec la ville de Thetford pour l'utilisation de la bibliothèque l'Hiboucou est en renouvellement. L'entente actuelle sur l'utilisation des installations les soirs est toujours		

disposition de l'établissement.	en fonction. Toutefois, avec les mauvaises expériences vécues, la location n'est pas une priorité pour l'école. L'école prête gratuitement le gymnase tous les lundis soir à notre équipe de cheerleading.		
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (Fonds à destination spéciale)	Juin 2026	Adopté	Le transfert de sommes non utilisées et admissibles en cours d'année pour une utilisation future a été adopté au CÉ de juin.
Adoption du budget annuel de l'établissement	Mai/juin 2026	Adopté	Le plan de déploiement des mesures dédiées pour l'année 2025-2026 a été présenté en octobre 2025 et en décembre 2025. Le budget 26-27 a été adopté tel que présenté en mai 2026. Au dernier CÉ de 2026, la projection des coûts en éducation spécialisée a été exprimée aux membres du C.É. qui sont au fait que les coûts anticipés pourraient être supérieurs aux sommes allouées. Le C.É. accepte cette situation et comprend que le but est de répondre aux besoins réels de nos élèves.
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Campagne de financement pour 2025-2026	Mai 2026	Approbation	Le C.É. s'est penché sur le choix de la campagne de financement pour l'école et nous poursuivons avec la campagne de Krispy Kreme pour Pâques.

Une année marquée par l'adaptation et la résilience

L'année scolaire 2025-2026 aura certainement été l'une des plus exigeantes qu'ait connues notre école au cours des dernières années. Les nombreux mouvements de personnel, les absences prolongées et les situations imprévues ont demandé une capacité d'adaptation exceptionnelle à l'ensemble de notre communauté éducative.

Tout au long de l'année, nous avons dû composer avec plusieurs congés de maternité, retraits préventifs, arrêts de travail et départs de membres du personnel.

À titre d'exemple, notre nouvelle enseignante d'anglais a dû quitter son poste dès la deuxième semaine d'école en raison d'un retrait préventif. Par la suite, plusieurs enseignantes se sont succédées auprès des élèves de la 8^e Avenue au cours de l'année, dans un contexte où le mandat représentait un défi important. Heureusement, les six dernières semaines ont apporté une plus grande stabilité grâce à l'arrivée de Miss Maxie, qui a su établir un lien de confiance avec les élèves et instaurer un climat sécurisant et propice aux apprentissages.

Les défis ont également touché plusieurs services essentiels de l'école. L'absence prolongée de notre conseillère en rééducation, Mme Kassandra Gagnon, a laissé un vide important dans l'accompagnement des élèves présentant des défis comportementaux ainsi que dans le soutien au climat scolaire.

Dans ce contexte, la présence de Mme Stéphanie Landry auprès des élèves du 3^e cycle a fait une réelle différence. Son accompagnement a permis de soutenir à la fois l'équipe enseignante et l'équipe des techniciennes en éducation spécialisée (TES), contribuant ainsi au maintien d'un environnement propice aux apprentissages et au bien-être des élèves.

Du côté de la 8^e Avenue, Mme Audrey Marcoux est venue nous prêter main-forte à compter de la fin mars, à raison de 20 % à 30 % de sa tâche hebdomadaire. Son apport a permis de faire progresser plusieurs dossiers importants, notamment la mise à jour de certains protocoles d'intervention pour les élèves ainsi que l'avancement de notre plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

Depuis l'an dernier, nous devons également composer avec l'absence de notre orthopédagogue, Mme Chantale. Cette année, Mme Kim a assuré son remplacement. Son arrivée a nécessité une importante période d'adaptation puisqu'elle devait se familiariser avec la réalité de notre milieu, les élèves, les nombreux dossiers en cours et les pratiques déjà établies. Malgré ces défis, elle a fait preuve d'un engagement remarquable afin d'assurer la continuité des services.

À cela s'est ajouté le congé à traitement différé de Mme Milène, orthopédagogue, une ressource incontournable de notre école. Depuis la fin janvier, son absence s'est fait sentir à plusieurs niveaux au sein de l'école. Impliquée dans plusieurs sphères de la vie scolaire, elle est un pilier de notre milieu et son apport se fait sentir au quotidien. Afin d'assurer une continuité des services, Mme Laurie a pris le relais dans le cadre de son stage en emploi. Malgré l'ampleur du défi, elle a su s'adapter rapidement à son rôle et contribuer de façon significative au maintien des services offerts aux élèves et au soutien de l'équipe. Nous attendons avec plaisir le retour de Mme Milène en août prochain.

Entre les mois de février et mai, les défis liés au remplacement du personnel ont été particulièrement importants. Afin d'offrir davantage de stabilité aux élèves, Mme Julie, directrice adjointe, a été mandatée pour assurer l'enseignement dans un groupe de 1^{re} année. Cette réaffectation a toutefois nécessité la mise sur pause de plusieurs de ses responsabilités en gestion ainsi que de son rôle d'enseignante-ressource auprès de certains élèves. Ce choix, bien que difficile, a permis d'assurer une continuité et une stabilité essentielles pour les élèves concernés.

La fin de l'année n'a pas été épargnée par les imprévus. Le départ de notre enseignant de 6^e année en anglais intensif ainsi que l'arrêt de travail d'une enseignante de 5^e année sont venus s'ajouter aux nombreux ajustements déjà en cours.

Parallèlement aux nombreux défis organisationnels, l'école a dû répondre à plusieurs situations complexes impliquant des élèves nécessitant un soutien accru sur les plans comportemental, scolaire et psychosocial. La mise en place de mesures d'aide, d'accompagnement à la scolarisation et d'interventions spécialisées a demandé une mobilisation importante de l'équipe. À cela se sont ajoutées des épreuves personnelles vécues par certains membres du personnel, dont la perte d'un parent pour plusieurs d'entre eux, ainsi que des absences répétées au sein de l'équipe du service de garde, qui ont nécessité de constantes réorganisations.

L'ensemble de ces situations a entraîné de nombreuses réorganisations, des ajustements constants des horaires, la recherche de remplaçants, la redistribution de tâches et l'adaptation continue des services. Malgré les défis rencontrés et les limites auxquelles nous avons parfois été confrontés, le personnel est demeuré engagé et a travaillé sans relâche afin d'offrir aux élèves les conditions les plus favorables possibles à leur bien-être et à leur réussite.

Nous pouvons être fiers du chemin parcouru cette année. Les membres du personnel se sont soutenus mutuellement, ont fait preuve d'une grande flexibilité et ont répondu présents lorsque les besoins étaient les plus grands. Toutefois, il serait difficile de passer sous silence l'essoufflement qui accompagne une telle année. La

fatigue est bien réelle et les limites de notre capacité d'adaptation ont été largement sollicitées.

Si nous avons réussi à traverser cette année grâce à la mobilisation exceptionnelle de plusieurs, il demeure essentiel de réfléchir collectivement aux solutions à mettre en place pour l'avenir. Le fonctionnement de cette année ne peut devenir la norme. Pour assurer la pérennité de nos services, le bien-être du personnel et la réussite de nos élèves, nous devons retrouver davantage de stabilité et nous donner les moyens de soutenir adéquatement les équipes lorsque surviennent des situations imprévues.

L'année 2025-2026 nous aura démontré toute la force de notre communauté scolaire. Souhaitons que l'année à venir nous apporte davantage de stabilité afin que nous puissions consacrer davantage de temps et d'énergie à notre mission première: accompagner nos élèves et poursuivre l'amélioration des services qui leur sont offerts dans un environnement sain, sécuritaire et propice à leur réussite.

2.3 Résultats obtenus

Les différentes décisions du conseil d'établissement s'inscrivent en continuité des priorités éducatives identifiées dans le projet éducatif.

Assurément, l'approbation des diverses activités et sorties éducatives témoigne de l'engagement à offrir un environnement de vie stimulant et propice à l'épanouissement de chacun.

Voici quelques activités/sorties vécues par élèves. Bien sûr, la liste n'est pas exhaustive :

Niveaux	Activités/invités/sorties
Préscolaire 4 ans	• Rencontre avec Kassandra Gagnon, conseillère en rééducation • Boisé au parc Saint-Noël • Bibliothèque l'Hiboucou • SEPAQ au parc Frontenac • Parc des Sommets • Raquette au club de Golf
Préscolaire 5 ans	• Empreinte du bonheur – Zoothérapie • Invitée : Émilie Lien Bui • Éducazoo • Zoom Nature • Village Aventuria
1 ^{re} année	• Visite de la policière Pamela Bélanger et son véhicule • Visite d'une ambulance • Visite de la caserne de pompiers • Invitée : Geneviève Couture • Atelier naître et grandir du Zoo de Granby • Centre des archives de la région de Thetford • Aquarium de Québec • Invitée : Patricia Marcoux

	• Invitée : Mélanie Routhier, Ferme Janole • Invité : Stéphane Grégoire, démonstration robotique
2 ^e année	• Zoom nature : 1,2,3 plantez • Jouez gagnant (visite ex olympien) • Musée des Sciences de Sherbrooke • Fête des 2^e année au Parc Saint-Noël
3 ^e année	• Site traditionnel Huron • Bibitte Mobile • Auteure : Audrée Archambault • Salon du livre des 3^e année
4 ^e année	• Visite au KB3 • Musée Minéro • Visite virtuelle MNBAQ • Musée national des Beaux-Arts de Québec • Visite de Gabrielle Jacques enseignante en soins infirmiers au Tremplin et des étudiantes du CFP le Tremplin
2 ^e cycle	Invitée : Marie Tison (théâtre d'ombre)
5 ^e année	• Centre des archives de la région de Thetford • Robotique avec Stéphane Grégoire • Visite de l'Église Saint-Alphonse • Collecte des denrées pour La Vigne • Invité: Stéphane Grégoire • Invité : Pier-Luc Giroux • Invitée : Julie Bolduc-Duval • Présentation GFGS • Centre Hamann • Empreinte du bonheur • Clinique Namasté • Visite de l'organisme La Vigne • Village québécois d'Antan
6 ^e année	• Musée POP et Boréal • EXPO : Passionnement, à la folie, pas du tout !
Célébrations-école	• Déjeuner de Noël • Yukigassen • La magie de la chimie avec Yannick Bergeron
Service de garde	• Journée petits bolides • Bal masqué • Journée pyjama • Journée Zen • Upendo : Spectacle • Woodooliparc en sortie • Parc O'Fun
Autres activités	• Bingo de Noël • Marche à Martine • Mois de l'activité physique • Triathlon 3^e édition

	• Compétition de robotique • Saint-Noël en spectacle 4 juin 2026 • Tournoi école de soccer et de hockey cosom et ultime partie contre les membres du personnel
--	--

Les élèves ont eu le privilège de participer à ces diverses activités, dont la grande majorité est liée à l'un de nos 44 modules de recherche. Grâce à notre programme d'éducation internationale, les élèves développent une curiosité intellectuelle et une passion pour la découverte et l'exploration. Le programme du Baccalauréat International offre une éducation rigoureuse et équilibrée, préparant les élèves à devenir des citoyens responsables et engagés du monde.

L'approbation du conseil d'établissement dans l'utilisation des mesures dédiées a permis à l'école d'apporter un soutien supplémentaire aux élèves, entre autres, en offrant davantage d'heures en orthopédagogie, des mesures de soutien dans plusieurs classes et de l'accompagnement en éducation spécialisée pour plusieurs élèves.

Chaque année, les membres du conseil d'établissement doivent prendre des décisions concernant la campagne de financement visant à recueillir des fonds pour le Programme primaire d'éducation internationale. L'école doit amasser un minimum de 15 000\$ annuellement afin d'assurer la pérennité de ce programme.

Le conseil d'établissement s'implique activement dans cette campagne, notamment en offrant bénévolement son soutien lors de la réception et de la distribution des produits.

Cette année, nous avons opté pour une campagne de financement avec Krispy Kreme. La livraison des beignes, effectuée juste avant la période de Pâques, a connu un franc succès grâce à la participation des familles, du personnel et de la communauté. Au total, 2 134 douzaines de beignes ont été vendues, générant un profit de près de 15 000 \$ pour notre école. Considérant l'excellente réponse obtenue et les retombées positives de cette activité, nous poursuivrons cette campagne de financement en 2026-2027. Nous remercions sincèrement tous ceux et celles qui ont contribué à sa réussite. »

Notre projet éducatif est en vigueur jusqu'en 2027 et nous en sommes fiers. Une affiche résumant nos objectifs et nos cibles se trouve à la fin de ce rapport. Nous sommes prêts à mettre de l'avant la pédagogie et à faire de l'avenir de tous nos élèves un SUCCÈS !!





1 LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

SOUTENIR LA PERSÉVÉRANCE AINSI QUE LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE À LA SIXIÈME ANNÉE

Développer des pratiques pédagogiques en littératie et en numératie se basant sur des données probantes du préscolaire à la 6e année et intervenir de façon concertée auprès de nos élèves.



2 UN ENVIRONNEMENT ÉDUCATIF STIMULANT

FAVORISER UN MILIEU PROPICE À L'APPRENTISSAGE ET AU DÉVELOPPEMENT DE TOUS

Promouvoir et valoriser le Programme primaire d'éducation internationale en impliquant tous les acteurs scolaires et en poursuivant l'intégration du PFEQ.



3 LE BIEN-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE ET PHYSIQUE DE TOUS

APPRENDRE DANS UN MILIEU ÉDUCATIF SAIN, ACTIF, SÉCURITAIRE ET BIENVEILLANT

Favoriser l'acquisition de modes de vie sains et actifs qui permettent aux élèves de réaliser des apprentissages de qualité et de développer leurs compétences sociales et d'autogestion.

Maintenir et valoriser le SCP en bonifiant l'accompagnement et en clarifiant les stratégies d'interventions mises en place afin de prévenir et contrer la violence et améliorer le sentiment de bien-être des membres du personnel et de nos élèves.

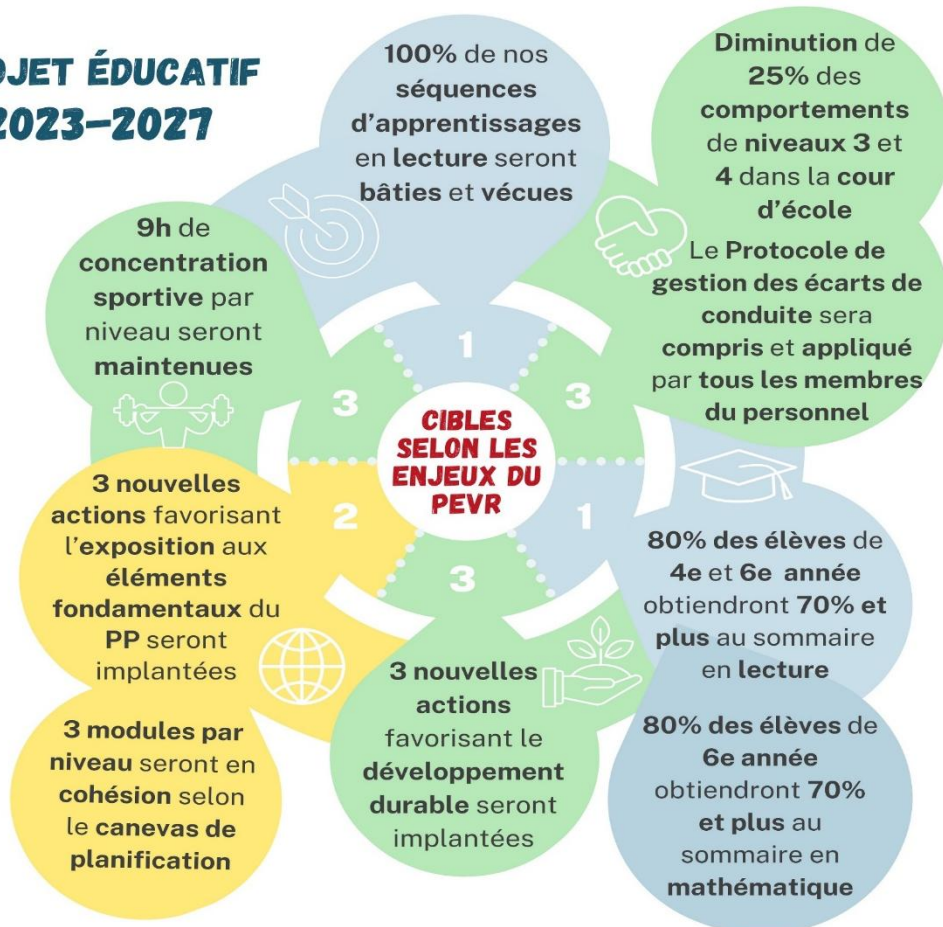


PROJET ÉDUCATIF 2023-2027

MISSION
FAIRE DE TON AVENIR UN SUCCÈS

VISION
À L'ÉCOLE SAINT-NOËL, ON MISE SUR L'UNICITÉ DE CHACUN POUR FAIRE UNE DIFFÉRENCE

VALEURS
RESPECT
ENGAGEMENT
RESPONSABILITÉ



Annexe 1 - Rapport d'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation

Année 2025-2026		
	8 ^e avenue	PTM
Rapport d'incidents violents	6	0
Rapport d'intimidation	0	0

Tous les événements mentionnés précédemment ont été pris en charge avec diligence. Pour chacun d'eux, les parents ont été informés et une rencontre, par téléphone ou en personne, a été tenue afin de faire le point sur la situation et de convenir des interventions à mettre en place.

Dans la majorité des cas, une suspension/retrait de la classe a été imposée à l'élève concerné. Un suivi assuré par notre conseillère en rééducation et/ou une technicienne en éducation spécialisée (TES) a également été mis en place afin de soutenir l'élève dans le développement de comportements plus adaptés et de lui fournir des stratégies favorisant sa réussite. Dans une situation particulière, une modulation de la fréquentation scolaire a été instaurée. De plus, un ajout de services ainsi qu'un accompagnement individualisé ont été déployés afin de répondre adéquatement aux besoins de l'élève.

Les victimes ont bénéficié du soutien de nos services complémentaires, et des vérifications régulières sont effectuées afin de s'assurer que les mesures mises en place demeurent efficaces et que la situation reste sous contrôle.

Il importe toutefois de préciser que la majorité des incidents de violence répertoriés concernent deux élèves du préscolaire présentant d'importants défis sur le plan comportemental. À cet âge, le développement des habiletés liées à la gestion des émotions, à l'autocontrôle et au respect des limites est toujours en cours. Cette réalité doit être prise en considération dans l'analyse et l'interprétation des rapports d'incidents violents, sans pour autant minimiser l'importance des interventions réalisées.



Annexe 2 – Fonds à destination spéciale 2024-2025

Il est proposé par M. Sébastien Noël que selon les besoins, le Fonds à destination spéciale soit utilisé afin d'assurer un équilibre budgétaire. En fait que l'argent en surplus soit envoyé vers le Fonds à destination spéciale et ainsi rééquilibrer le Fonds 8 en faisant les transferts nécessaires, soit :

- Si le Fonds 8 est en surplus à la fin de l'année financière 2024-2025, transférer le montant de surplus dans le Fonds à destination spéciale.
- Si les dépenses du P.P. ont été supérieures aux profits, procéder à un transfert des sommes possibles du Fonds 4 vers le Fonds 8. Que si ces transferts sont insuffisants d'utiliser le Fonds à destination spéciale pour atteindre l'équilibre du Fonds 8.
- Que toutes les sommes amassées en contribution volontaire, en profits de Saint-Noël en spectacle, en profits du Triathlon de Saint-Noël, Fabrique à projets et tous les autres montants admissibles du Fonds 4 soient transférés dans le Fonds à destination spéciale.
- Que tous les dons du Fonds 8 ou du Fonds 4 soient transférés dans le Fonds à destination spéciale.

Pour l'année 2024-2025, 3 transactions ont été effectuées : comblement du Fonds 8 par le Fonds à destination spéciale de 494,23\$, un montant de 8 413,21 \$ du Fonds 4 ainsi que le dépôt des intérêts de l'année soit un montant de 1 635,74 \$.

SOMME AU 12 juin 2026 : 113 576,58 \$

Utilisation du Fonds à destination spéciale

Avec l'augmentation de clientèle, il faut déplacer la bibliothèque de local. Les étagères et le rayonnage ne sont pas conformes pour des élèves du primaire. Il est demandé qu'une somme de 15 000 \$ du fonds à destination spéciale soit utilisée afin de réaménager la nouvelle bibliothèque.

Il est proposé par Mme Mélanie Cartier qu'une somme d'au plus 15 000 \$ soit utilisée pour réaménager la bibliothèque.

Finalement, grâce au surplus du Fonds 6, le Fonds à destination spéciale n'a pas été imputé au cours de l'année 2025-2026 pour le rayonnage de notre bibliothèque.



Annexe 3 – Budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2024-2025

Un budget de 365 \$ était alloué au fonctionnement du conseil d'établissement pour l'année 2024-2025. Après consultation des membres, il a été convenu d'utiliser cette somme pour tenir la dernière rencontre de l'année dans un contexte plus convivial, au restaurant St-Hubert. Cette rencontre s'est tenue le 23 juin 2025.

Le coût total assumé par l'école s'est élevé à 270 \$. Avant la rencontre, les membres avaient été informés qu'un montant maximal de 30 \$ par personne, incluant les taxes et le pourboire, était autorisé. Tous ont fait preuve de compréhension et ont respecté cette consigne, permettant ainsi de maintenir les dépenses à l'intérieur du budget prévu.

